



INFORMATIONS ASSURANCES 2018 – 2019



L'article L321- 4 du Code du Sport impose aux groupements sportifs (Ligue et Clubs) d'informer leurs licencié(e)s sur l'intérêt de souscrire aux garanties complémentaires.

Ainsi, nous recommandons aux Présidents de Clubs d'informer ces dernier(e)s lors de la signature de la demande de Licence.

La Ligue Méditerranéenne de Football et la Mutuelle des Sportifs met à votre disposition un formulaire A3 de « Demande de Licence » comportant 4 pages, contenant les informations nécessaires à communiquer à vos licencié(e)s sur les garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont ils bénéficient par le biais de la licence (sauf renonciation volontaire) mais également de la possibilité et de leur intérêt de souscrire aux garanties individuelles complémentaires décrites, qui permettent, en fonction de l'option choisie et pour une cotisation modérée, de bénéficier pour toute la durée de la saison en cas de dommage corporel accidentel :

- De garanties supérieures à celles proposées par la licence en Décès et Invalidité.
- D'un versement d'une indemnité journalière en cas de perte de salaire. La souscription des garanties complémentaires se fait au moyen du bulletin de souscription inclus en page intérieure du formulaire de « Demande de Licence », et téléchargeable dans l'onglet documents indispensables, assurance, qui doit être dûment complété et accompagné du règlement.

Pour tout accident, il est nécessaire d'effectuer une déclaration d'accident :

- En téléchargeant le document sur notre site, dans l'onglet Documents indispensables rubrique Assurances : [Déclaration d'Accident](#)
- En effectuant une déclaration en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous : <https://www.mutuelle-des-sportifs.com/Connexion.aspx>

Pour toutes informations complémentaires et en cas d'accident :

Camille.torrente@mutuelle-des-sportifs.com

Tel : 06.38.71.79.06

Lors de vos déplacements, n'oubliez pas de vous munir du N° de téléphone de Mondial Assistance (Contrat n°921.414) pour l'Assistance Rapatriement : 01.42.99.08.72

GROUPE MDS :

**MUTUELLE DES SPORTIFS -
2/4 rue Louis David, 75782 PARIS cedex 16**

**MDS CONSEIL -
43 rue Scheffer, 75016 PARIS**